

Enquête publique n°E18000043/14

**Projet de Modification N°3 du PLU de la commune de Bretteville sur Laize
présenté par la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande**

Décision de prolongation de la durée de l'enquête

Je soussignée, Françoise CHEVALIER, désignée le 15 mai 2018 par le président du tribunal administratif de Caen, et chargée par arrêté du 25 mai 2018 de Monsieur le Président de la communauté de communes Cingal - Suisse Normande, afin de diligenter l'enquête publique sur le projet de modification n°3 du PLU de la commune de Bretteville sur Laize;

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L123-9 et R123-6 qui donnent au commissaire enquêteur la possibilité de proroger la durée de l'enquête d'une durée maximale de 15 jours et en fixent les modalités;

Considérant que le maître d'ouvrage n'a pas procédé à l'insertion dans la presse du 2ème avis de publicité prévu aux articles L123-10 et R123-11 du code de l'environnement, ce qui n'a pas permis une information suffisante du public.

DECIDE

**La durée de l'enquête est prorogée de 10 jours
soit jusqu'au 23 juillet 2018 à 12 heures.**

Je demande donc à Monsieur le Président de la communauté de communes de Cingal Suisse Normande de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour porter cette décision à la connaissance du public au plus tard à la date prévue initialement pour la fin de l'enquête soit le 13 juillet 2018 dans les conditions prévues au I de l'article L123-10, ainsi que par tout autre moyen approprié.

Une permamence supplémentaire sera assurée **le lundi 23 juillet de 10h à 12h** en mairie de Bretteville sur Laize

Fait à Bretteville sur Odon le 3 juillet 2018


F. Chevalier